

ՄԱՌՆ-ՀԱ-ՎԱԼԷՏԻ ՀԱՅԿԱԿԱՆ ՄՇԱԿՈՒԹԱՅԻՆ ՄԻՈՒԹԻՒՆ

Sommaire

ACTIVITÉS DE L'ACAM

Compte rendu de la Soirée du 18 novembre 2000	Page 1
Subvention Concert du 13 mai 2001	Page 3

CARNET

Anniversaires	Page 2
---------------	--------

CULTURE

Retour des reliques de saint Grégoire l'Illuminateur	Page 4
Disparition du compositeur Alan Hovhaness	Pages 5 et 6
Les Arméniens en Bulgarie	Page 7 et 8
Henri Verneuil à l'Académie	Page 9

ACTUALITES

Vote du Sénat	Page 3
Le Musée de la Coix-Rouge arrange l'histoire pour ne pas heurter les Etats	Page 10

Site Internet de l'ACAM

www.acam-france.org

- Activités de l'ACAM
- Activités culturelles arméniennes en France via l'Arménoscope
- Anciens numéros du *Bulletin*
- Informations sur les structures culturelles, les écoles, les églises et les communautés de France
- Informations sur l'Arménie et sa culture, Actualités sur l'Arménie
- Forum, Jeux, Quizz culturels
- Musique : clips sonores
- **Nouveau : Cartes postales virtuelles**

Bibliographie arménienne :
272 auteurs, 461 ouvrages

Le Sénat a voté !

(Voir en page intérieure)

Deux écrivains à l'honneur, Albert ANDONIAN et Pascal TCHAKMAKIAN, pour l'ensemble de leur œuvre

C'est dans la soirée du 18 novembre 2000, lors du repas traditionnel de l'Association Culturelle Arménienne de Marne-la-Vallée (ACAM), organisé au Tennis Club de Noisy-le-Grand qu'a été évoquée dans une atmosphère amicale et empreinte de grande convivialité la riche contribution à la littérature mondiale et à la philosophie de l'Histoire de deux auteurs, à l'occasion de la publication de leurs récentes œuvres.

Devant un auditoire nombreux et distingué, après un préliminaire très apprécié du guitariste compositeur Puzaut Findikian, le président de l'Association, Philippe Pilibossian a souhaité la bienvenue aux participants venus d'horizons divers avant d'inviter les auteurs à décrire personnellement l'essentiel de leurs dernières publications.

Albert ANDONIAN présenta ainsi ses deux ouvrages récents intitulés *À chacun son destin, la Russie d'aujourd'hui* et *Confession d'un poète*, tandis que Pascal TCHAKMAKIAN mit l'accent sur la troisième réédition de son livre *Le Crépuscule des Anges*, qui a obtenu le Prix Charles Oulmont de la Fondation de France. Mme Christine Trémoulet, editrice des livres de Pascal, s'était déplacée de la région toulousaine pour assister et présenter la dernière publication de celui-ci. Notons qu'elle a spécialement créé sa maison d'édition, les Éditions des Fous du désert, pour faire paraître les manuscrits de Pascal TCHAKMAKIAN, d'abord, *Les Contes du ballon rouge, Le Fou du désert, L'Émotion mystique* et, maintenant, la saga d'une famille de Marache rescapée du Génocide arménien de 1915.

Les deux publications présentées, celles d'Albert et de Pascal, viennent compléter nos connaissances sur les pages noires de l'histoire contemporaine arménienne et celle de cette diaspora éparpillée tant en Occident que dans les pays de l'Est, créant une situation devant constituer plutôt un facteur de vitalité et de renaissance du peuple du Mont Ararat.

Invité, pour évoquer à son tour la biographie des deux écrivains, le Professeur Agop Kerkiacharian, président de l'Académie Internationale des Sciences Ararat, souligna leur contribution à l'avènement de la Science et de la Culture avant de leur remettre officiellement le titre de « Membre correspondant honoraire » de l'Académie. Deux personnalités nées en France, appartenant à la première génération des rescapés du Premier Génocide de ce siècle. Deux historiens distingués marqués par une carrière géographique diamétralement opposée ayant conduit A. ANDONIAN vers l'Arménie et la Russie soviétique, où après certains avatars, une brillante carrière de traducteur officiel et d'enseignant à Moscou lui était confiée, parallèlement à une pléthore de publications et de traductions qui lui font honneur ; tandis que P. TCHAKMAKIAN s'orientait vers les États-Unis d'Amérique, se concentrant pendant de longues années autant à la littérature qu'à la culture en sa double qualité d'historien et d'artiste peintre, d'inspiration mystique, contemporain.

Tard dans la nuit, après la dédicace traditionnelle des œuvres présentées par les auteurs prenait fin cette soirée conviviale, dans une atmosphère de renouveau de l'arménité, de l'amitié franco-arménienne au sein de l'association ACAM, et de l'évocation du traité de Sèvres de 1920.

A. K.

Conseil de l'Europe Comité des ministres

Travaux d'approche.

Invitation à l'Arménie à devenir membre du Conseil de l'Europe

Résolution Res(2000)13 adoptée par le Comité des Ministres le 9 novembre 2000 à sa 107e Session.

Le Comité des Ministres,

Vu le Statut du Conseil de l'Europe ;

Considérant le désir exprimé par l'Arménie de devenir membre du Conseil de l'Europe;

Ayant pris note de l'intention du Gouvernement de l'Arménie de signer la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales dès le dépôt par ledit gouvernement de son instrument d'adhésion au Statut du Conseil de l'Europe;

S'attendant à ce que cet instrument soit ratifié dans l'année suivant l'adhésion au Conseil de l'Europe;

Ayant consulté, conformément aux dispositions de la Résolution statutaire (51) 30 A, l'Assemblée parlementaire qui a exprimé un avis favorable (Avis n° 221);

Constatant que l'Arménie a la volonté de remplir les conditions prévues à l'article 4 du Statut;

A la lumière des engagements pris par l'Arménie, tels qu'ils figurent dans l'Avis n° 221 (2000) de l'Assemblée parlementaire, et des assurances pour leur mise en œuvre données par le Gouvernement de l'Arménie dans la lettre du Ministre des Affaires étrangères du 9 octobre 2000, en réponse à la lettre du Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe du 6 octobre 2000, en vue de son adhésion au Conseil de l'Europe ;

Réaffirmant l'engagement du Comité des Ministres à apporter au Gouvernement de l'Arménie le soutien et l'assistance du Conseil de l'Europe pour qu'il remplisse ses obligations ;

Vu le Règlement financier,

Décide:

i. d'inviter l'Arménie à devenir membre du Conseil de l'Europe et à adhérer au Statut;

ii. de fixer à quatre le nombre des représentants de l'Arménie à l'Assemblée parlementaire;

iii. de fixer la quote-part des diverses contributions financières de l'Arménie au Conseil de l'Europe selon l'annexe à la présente résolution, dont elle fait partie intégrante;

Charge le Secrétaire Général de porter ces décisions à la connaissance du Gouvernement de l'Arménie et de prendre pour leur application toutes les dispositions utiles.

Nota :

Une Annexe à la Résolution Res(2000)13 fixe les contributions financières de l'Arménie aux dépenses (de 0,11 à 0,12 % du budget).

JOYEUX ANNIVERSAIRE EN JANVIER 2001

- le 2, André CHICHLIAN, Mortcerf
- le 3, Ekaterina KOUTOYANTS, Le Mans
- le 3, Pierre TERZIYAN, Villemomble
- le 9, Anahide PILIBOSSIAN, Noisy-le-Grand
- le 10, Nadejda KOUTOYANTS, Le Mans
- le 12, Hopy KIBARIAN, Paris
- le 15, Yves DESRICARD, Montpellier
- le 18, Artine GAREVORIAN, Noisy-le-Grand
- le 18, Anahid TERZIYAN, Villemomble
- le 23, Arminé LUILIER, Le Raincy
- le 23, Andrée MINASSIAN, Le Raincy
- le 24, Gueram MINASSIAN, Le Raincy
- le 26, SERGE SOGIKIAN, PARIS
- le 27, Elliot SIYAHIAN, Champs-sur-Marne

JOYEUX ANNIVERSAIRE EN FEVRIER 2001

- le 2, Antoinette TER SAKARIAN, Noisy-le-Grand
- le 3, Charbel KAZANDJIAN, Sevran
- le 4, Vahé ZADOURIAN, Bry-sur-Marne
- le 7, Odette BEYEKLIAN, Le Kremlin-Bicêtre
- le 8, Léon HATCHIKIAN, Paris
- le 9, Léna ZADOURIAN, Bry-sur-Marne
- le 11, Véronique GAREVORIAN, Noisy-le-Grand
- le 12, Kegham NIGOGHOSSIAN, Paris
- le 13, Véronique ALADJAJIAN, Bry-sur-Marne
- le 14, Kegham DER SARKISSIAN, Le Perreux
- le 15, Henriette NIGOGHOSSIAN, Paris
- le 22, Sebastian SABONDJIAN, Le Raincy
- le 22, Stephan SABONDJIAN, Le Raincy
- le 28, Anouche DER SARKISSIAN, Le Perreux

JOYEUX ANNIVERSAIRE EN MARS 2001

- le 4, Béatrice KALAYDJIAN, Saint-Ouen
- le 6, Sevan MINASSIAN, Le Raincy
- le 10, Makrouie MELKONIAN, Champigny
- le 13, René CORNAND, Noisy-le-Grand
- le 13, Alexia KAZANDJIAN, Gournay-sur-Marne
- le 14, Karabet DEVRENYAN, Gagny
- le 14, Pascal TCHAKMAKIAN, Paris
- le 20, Christine HADJIAN, Nogent-sur-Marne
- le 28, Chouchane PILIBOSSIAN, Noisy-le-Grand

Le Sénat a voté la proposition de loi reconnaissant le génocide arménien de 1915

Un si long chemin reste à parcourir...

Le texte a été adopté par 164 voix contre 40. Il doit être examiné de nouveau par l'Assemblée nationale.

Debout dans les tribunes de l'hémicycle, au Sénat, une centaine d'Arméniens entonnent *La Marseillaise* et applaudissent les sénateurs qui viennent de voter la reconnaissance du génocide arménien. Dehors, devant le Palais du Luxembourg, la présidente du groupe communiste, Hélène Luc, juchée sur un camion, dans la nuit noire, se félicite de cette « date historique » devant les Arméniens en liesse... et les caméras. Il est 5 heures et demie, mercredi 8 novembre : la proposition de loi dont l'article unique stipule que « la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 » a été adoptée par 164 voix (71 PS, 17 PCF, 24 Républicains et indépendants, 20 RPR, 19 Union centriste, 13 Rassemblement démocratique et social européen) contre 40 (5 RPR, 25 UC, 9 RI, et 1 non-inscrit). Trois élus RI et un centriste se sont abstenus et, surtout, 113 sénateurs n'ont pas pris part au vote : 74 RPR, 6 PS, 7 centristes, 10 RI et 6 non-inscrits.

Le suspense aura duré jusqu'au bout. La proposition de loi avait été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, le 29 mai 1998. Le gouvernement, qui y est hostile pour des raisons diplomatiques et commerciales avec la Turquie, a toujours refusé de l'inscrire à l'ordre du jour du Sénat, sous l'oeil approbateur de l'Elysée.

Après maints épisodes, et la perspective des élections municipales aidant, la majorité sénatoriale, de droite, s'est finalement ralliée à la gauche pour réclamer la « discussion immédiate » du texte identique à celui adopté par les députés mais signé par un sénateur de chaque groupe politique (*Le Monde* du 8 novembre). Cette procédure permet au Sénat d'inscrire un texte en complément de son ordre du jour. Elle se découpe en trois étapes : un, la demande est d'abord faite par 30 sénateurs répondant à l'appel de leur nom dans l'hémicycle. Deux, les

sénateurs débattent, puis votent, sur le principe de la discussion. Trois, ils se prononcent sur le fond du texte.

Mardi, vers 16 heures, la première étape est franchie. Le reste aura lieu une fois que le Sénat aura épuisé l'ordre du jour. Celui-ci étant très chargé, la discussion sur le génocide arménien démarre... dans la nuit de mardi à mercredi, à deux heures. Du moins dans l'hémicycle. A la buvette parlementaire, mardi soir, les Arméniens, accoudés au bar, et les journalistes de la presse turque, assis autour d'une table, parlent ici de la définition du génocide, là des conditions de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Les Arméniens boivent déjà le champagne mais chacun se garde de crier victoire.

Jacques Delong (RPR, Haute-Marne), président du groupe d'amitié France-Turquie du Sénat, a prévu de défendre une exception d'irrecevabilité visant à montrer que le Parlement n'est « pas compétent » pour se prononcer. D'autres veulent étendre la reconnaissance du génocide aux Tibétains, aux Tziganes, aux Tutsis...

Enfin, à 2 heures, le débat commence. Un orateur « pour » et un « contre » se succèdent, mais on attend surtout le point de vue du gouvernement, représenté par Jean-Jack Queyranne. Elu à Bron, près de Lyon, où vit une importante communauté arménienne, le ministre des relations avec le Parlement incarne l'opposition soft de Matignon. Sans prononcer le mot génocide, M. Queyranne évoque la « barbarie programmée » qui a laissé « une blessure ineffaçable » même s'il renonce à « témoigner » en tant qu' « élu de la région de Rhône-Alpes », comme il avait prévu de le faire dans son discours initial. « Redevenu » ministre, M. Queyranne souligne que « la conduite de la politique extérieure » doit tenir compte de « la réalité du monde d'aujourd'hui ». Que la France est l'amie de l'Arménie mais aussi de « la Turquie moderne ». Que cette position « est partagée » par « l'ensemble des autorités françaises ». Rien n'y a fait :

les sénateurs ont repoussé l'exception d'irrecevabilité, les amendements de la droite et ont reconnu le génocide arménien à une écrasante majorité.

Le texte adopté par le Sénat n'est pas « juridiquement » le même que celui voté par l'Assemblée, même s'il est identique « sur le fond », a constaté Jean-Claude Gaudin (DL, Bouches-du-Rhône), qui a oeuvré en faveur de la discussion du texte au Sénat. Du coup, le texte n'est pas considéré comme définitivement adopté. Mercredi matin, Alexis Govcycian, président du comité du 24 Avril, qui regroupe l'ensemble des organisations arméniennes, a cueilli M. Queyranne à la sortie de l'hémicycle pour lui demander quand l'Assemblée va examiner de nouveau le texte...

Clarisse Fabre
Le Monde

daté du jeudi 9 novembre 2000

A noter sur vos tablettes

Subvention

Après de trop nombreuses années d'interruption - voir nos précédentes éditions -, l'ACAM a eu le plaisir de recevoir une subvention pour l'année 2000 d'un montant de 1 000 francs venant de la Municipalité de Noisy-le-Grand.

Au nom des adhérents et amis de l'ACAM, le Conseil d'administration, adresse ses remerciements à la Municipalité.

Concert

L'ACAM et le Château de Champs-sur-Marne organiseront un concert :

le 13 mai 2001

Quintette Haïg Davtian
Château de Champs-sur-Marne

La relique de saint Grégoire l'Illuminateur retourne au Saint-Siège d'Etchmiadzine

Un don généreux de l'Eglise catholique.

Le 11 novembre 200, Sa Sainteté Karékine II, Patriarche suprême et Catholicos de tous les Arméniens, à l'issue de sa visite officielle au Vatican, est retourné au Saint-Siège d'Etchmiadzine, en rapportant la relique de saint Grégoire l'Illuminateur qui pendant plus de 500 années avait été conservée à la cathédrale San Gregorio Armeno (Saint-Grégoire des Arméniens), à Naples.

À l'occasion de la visite du pontife arménien, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, chef de l'église catholique, lui a confié cette relique sacrée comme témoignage de l'amour et de la fraternité entre les deux églises soeurs.

Retour à Erevan

Une grande foule de fidèle s'était déjà réunie à l'aéroport pour célébrer le retour des reliques et pour recevoir la bénédiction. C'est au chant des hymnes et à la lueur des cierges que les reliques sacrées ont été apportées au Saint-Siège par une procession de religieux, conduite par Sa Sainteté, bénissant les personnes assemblées le long de la route.

A 19 heures, le cortège était Place Komitas, tout près du Saint-Siège, au coeur d'une grande foule de fidèles. Parmi les personnes rassemblées se trouvaient Robert Kotcharian, président de la République d'Arménie, Armen Khachatryan, président de l'Assemblée nationale (Parlement), Andranik Margarian, premier ministre et de hauts fonctionnaires ; Michael Lemmon, ambassadeur des Etats-Unis, Paulo Andreo Trabaltha, ambassadeur d'Italie

«Après de nombreuses années d'errance, Dieu nous fait la grâce de nous rapporter les reliques sacrées de saint Grégoire l'Illuminateur à notre centre spirituel, Saint-Etchmiadzine, construit par le premier pontife de notre Eglise. Nous sommes certain qu'une ère de renouveau spirituel commence pour les Arméniens grâce à l'intercession de la bénédiction venant de la relique sacrée.» a déclaré Sa Sainteté aux fidèles.

Pendant de nombreux siècles Saint-Etchmiadzine avait conservé la main droite du premier pontife de l'église arménienne comme symbole de son autorité spirituelle. Sa Sainteté a exprimé l'assurance que la relique, de retour dans

sa patrie, continuera à dispenser sa bénédiction aux fidèles, en conservant les liens spirituels du peuple avec Saint-Etchmiadzine et leur foi chrétienne.

Revenant à Etchmiadzine, Son Eminence Monseigneur Walter Kasper, secrétaire du Conseil Pontifical pour l'unité chrétienne, a indiqué: «Nous, chrétiens catholiques, connaissons les tragédies qui parsèment votre longue histoire, les atrocités, les persécutions et les massacres, les campagnes d'extermination délibérément organisées pour l'extermination de millions d'Arméniens au XX^e siècle. Mais nous connaissons également et tenons en haute estime votre fidélité à votre foi chrétienne, qui était et est votre force spirituelle face à tous ces défis. »

Futur emplacement

Les fidèles ont pu adorer la relique au cours de la divine liturgie. Pendant une semaine la relique devait rester sur l'autel de la cathédrale. A l'avenir la relique sera conduite à Erevan pour être placée à la cathédrale Saint-Grégoire l'Illuminateur, en cours de construction, et qui doit être consacrée par Karékine II en septembre 2001.

Pendant plus de 500 années, les reliques de saint Grégoire l'Illuminateur ont été conservées et vénérées au monastère Saint-Grégoire l'Arménien, à Naples, en Italie. La relique principale est plutôt grande : un grand reliquaire en cristal et or contient ce qu'on pense être le fémur du saint. L'accompagnement des menottes de fer supposées avoir été utilisées dans la prison de Saint-Grégoire l'Illuminateur au Khor Virab.

Un peu d'histoire

La tradition rapporte que des croyants grecs et arméniens avaient emporté les reliques du saint avec eux lors de l'abandon forcé leurs pays d'origine. Leur recherche d'un asile sûr les a conduits à un ancien monastère à Naples, remontant à la période de sainte Hélène, la mère de l'empereur romain Constantin au IV^e siècle. Le monastère fut ultérieurement consacré au saint arménien. En des temps d'incertitude et de persécution pour les Arméniens, la communauté religieuse du monastère Saint-Grégoire a préservé les reliques du saint et imploré son intercession pour les Arméniens.

L'Archidiocèse catholique de Naples et le monastère Saint-Grégoire ont généreusement accepté le transfert de la relique à l'Eglise arménienne en prévision du 1700^e anniversaire de la conversion de l'Arménie au christianisme, qui sera célébré en 2001.

Jean-Pierre Hatchikian
Secrétaire l'ACAM

Disparition du compositeur Alan Hovhaness (1911-2000)

La musique arménienne en deuil.

Cette année la culture arménienne a perdu plusieurs de ses dignes représentants. Dans notre précédent Bulletin nous avons parlé de l'écrivain Vahé Ochagan et du peintre Jean Carzou. Nous avons également appris le décès de l'un des plus grands compositeurs arméniens issu de la Diaspora, Alan Hovhaness, survenu en juillet dernier.

Compositeur moderne

Alan Hovhaness est né à Somerville aux Etats-Unis en 1911 de père arménien et de mère écossaise. Il effectue ses études de musique au Conservatoire de Boston, où il suit les cours de composition de Frederick Converse. C'est un jeune compositeur de talent très fécond. A trente ans, lorsqu'il découvre la musique arménienne, il détruit ses premières compositions. Depuis, son oeuvre est imprégnée de la musique orientale de ses origines, à la ligne si caractéristique. Souvent un même élément mélodique se trouve varié de diverses manières à plusieurs reprises et en faisant intervenir divers instruments classiques ou traditionnels.

En 1959 il effectue un séjour prolongé aux Indes, puis il se rend au Japon et en Corée ; bien sûr sa musique ultérieure s'en trouve intimement inspirée. Il a lui-même dirigé ses oeuvres aux USA, en Europe, dont la France, et eu la joie d'être produit en Arménie.

Oeuvre très riche

L'oeuvre d'Alan Hovhaness est très riche, on peut énumérer plus de 250 numéros d'opus, très diversifiés : de la musique instrumentale (dont trois *Rhapsodies arméniennes*, *Zartik parkim*), de la musique vocale, des opéras (dont *Etchmiadzine*).

Lors du premier concert que l'ACAM organisa au Salon de Musique du Château de Champs, le 18 juin 1993, la pia-

niste Vessela Tchalakova joua ce jour-là deux morceaux d'Alan Hovhaness parmi ceux d'autres compositeurs arméniens de la Diaspora (voir sur ce point les numéros 19-20 et 21 du *Bulletin*).

Bibliographie : A. Rosner *An analytical survey of music of Alan Hovhaness*, mémoire auprès de la State University of New York, Buffalo, 1972.

Notre amie Hasmig Surmélian, professeur de piano au Conservatoire de Noisiel (Seine-et-Marne) a fait graver un CD de ses oeuvres ; vous trouverez ci-dessous le moyen de vous le procurer.

Discographie d'Alan Hovhaness

Liste des disques compacts disponibles en France et distribués par Média 7

Lousadzak, Saris, Orar, Shatakh Kirgiz suite, Concerto n° 2 pour violon et cordes

J.-J. Werner, orch. Léon Barzin,
Annie Jodry, violon, Hasmig
Surmélian, piano
MARCAL 951001

Ce disque peut être commandé à

Madame Hasmig Surmélian
10, boulevard des Pyrénées
92160 ANTONY
au prix de 110,00 Francs par CD,
frais d'envoi compris

Concerto pour trompette, 6^e symphonie, Celestial Gate, etc.

Ensemble I. Fiamminghi, dir.
Rudolf Wenhen
TELARC 80392

Mysterious Mountain (2^e symphonie), Prayer of St Gregory, Prélude et quadruple fugue, Alleluia et fugue, Celestial fantasy

Gérard Schwartz, orch. symph. de
Seattle
DELOS DE3157

Quatuors n° 1, 3, 4 ; Suite du n° 2, 4 Bagatelles op. 30

Shangai string quartet
DELOS DE3162

6^e symphonie, Mountains and Rivers without end ; Prayer of St Gregory, Aria from Haroutim

Manhattan chamber orch., dir.
Richard Auldon Clark
KUCH 372 212

Sonate Fred the Cat, sonate Prospect Hill, sonate Mont Chocarna, etc.

Maram Rosen, piano
KUCH 371 552

Vision of Starry Night, Madras Sonata, Mountain Idyll, Toccata et fugue

Maram Rosen, piano
KUCH 372882

Symphonie n° 46, op. 347 (To the green Mountain), n° 39 op. 321 pour guitare et orchestre

Michael Long, guitare, KBS
symphon. orch. dir. Vakh sang
Jordama
KUCH 372082

Symphonies n° 50 (Mount St Helens) et n° 22 (City of Light),

Seattle symphon. orch. dir. Gérard
Schwartz
DELOS DE3132

« Il écrit d'après les techniques arméniennes médiévales et chrétiennes primitives ; peut-être même un tant soit peu dans la manière pré-chrétienne de ce peuple ancien et cultivé.

Il étend les règles de la composition orientale pour y inclure, comme cela a pu très bien se produire au temps de la Grèce antique, des notes soutenues avec un contrepoint de mélodies fleuries qui s'y développent avec une aisance remarquable. »

(Herald Tribune, 1947)

**Lettre du compositeur Alan Hovhaness
à Jean-Jacques Werner, à l'occasion de l'enregistrement de ses oeuvres**

Document.

L'exposition

« LES ARMÉNIENS EN BULGARIE » à Sofia

Une exposition remarquable.

La similitude des destinés et la communauté d'intérêts politiques et culturels créent entre certains peuples de solides liens d'amitié. C'est l'exemple des Arméniens et des Bulgares, unis par une fraternité séculaire.

1700^e anniversaire

À l'occasion du 1700^e anniversaire de l'adoption du christianisme comme religion d'état en Arménie, l'Institut ethnographique de Sofia, sous la direction de l'Académie bulgare des sciences, et avec le concours du programme culturel européen Phare, a organisé et présente l'exposition « LES ARMÉNIENS EN BULGARIE ».

Inaugurée en mars dernier au Musée ethnographique de Sofia—ancien palais royal—, en présence de nombreuses personnalités, l'exposition retrace fidèlement, à travers des objets, des photographies et d'autres documents, l'évolution de la vie sociale, politique, économique et culturelle de la communauté arménienne de Bulgarie. Elle a été déjà visitée par de nombreux connaisseurs du pays et de l'étranger. Parmi les visiteurs de marque on peut citer la princesse Maria-Louisa. La fille du dernier roi - Boris III de Bulgarie qui a régné de 1928 à 1943 a tenu à témoigner son attachement aux Arméniens.

L'exposition est un événement culturel important pour l'ensemble de la diaspora arménienne d'Europe. Elle représente l'aboutissement d'un sérieux travail de recherche effectué par des scientifiques et des historiens, qui a duré plusieurs années. De plus, une majeure partie des objets exposés proviennent des archives des églises arméniennes ou des collections privées des grandes familles connues au sein de cette communauté.

Visite guidée

Nous avons visité l'exposition cet été et nous vous proposons ci-dessous une brève visite guidée.

À l'entrée de l'exposition un grand tapis représentant Etchmiadzine, pro-

priété du musée ethnographique d'Erévan accueille le visiteur. À côté, quelques copies de manuscrits arméniens du XVII^e siècle, ainsi que des panneaux expliquent l'histoire de la communauté arménienne de Bulgarie. Plus loin, on peut y admirer des reliures d'évangiles en argent massif du XVII^e et du XIX^e siècle, des objets religieux, des icônes, des ustensiles en cuivre du XIX^e siècle avec des inscriptions en arménien, des dentelles, des costumes et des vêtements portés au XIX^e siècle.

Plusieurs photographies mettent en évidence les églises arméniennes, des stèles funéraires du XVI^e et du XIX^e siècle avec des inscriptions en langue arménienne gravées dans la pierre, des monuments dédiés à la mémoire des victimes du génocide de 1915.

Le rôle de la famille est mise en valeur par de nombreuses images datant du début du XX^e siècle, prêtées par des particuliers. On peut apprécier également des photos scolaires d'écoles arméniennes. On peut voir aussi quelques diplômes de maîtres artisans ou de commerçants.

La place des partis politiques traditionnels arméniens dans la vie de la communauté est illustrée par de nombreuses photos de militants et activistes et notamment par les drapeaux des trois partis - Dahnag, Ramgavar et Hentchag. D'autres photos d'archives privées montrent le bataillon de volontaires arméniens avant leur départ au front pendant la guerre balkanique de 1912, sous le commandement d'Antranik Ozanian et de Karékine Nechteh.

Forte activité associative

Dans le domaine culturel et artistique la vie de la communauté arménienne se caractérise par une intense activité associative. Dès le début du XX^e siècle, le nombre des chorales mixtes, des ensembles instrumentaux ou des troupes de théâtre et de danse augmente considérablement. Le mouvement de scoutisme est important. De nombreuses photos ou de reproductions témoignent de cette intense vie associative.

Il est intéressant de noter la grande diversité de journaux, de magazines et des brochures en langue arménienne pendant la seule période 1884-1944. Citons des exemplaires de journaux exposés : *Haiastan, Balkanian mamoul, Zank, Boulgarahaj tzaïn, Paros, Azad Khosk, Méghou, Ardziv*, ... Ils sont publiés dans les imprimeries et les maisons d'édition Balkanian mamoul, Paros ou Massis.

La royauté bulgare

Une part importante dans l'exposition est consacrée aux documents et divers objets, offerts au roi Boris III par des organisations arméniennes. Parmi les objets, on remarque un panneau commémoratif en bois sculpté, don de la chorale « KNAR » à la mémoire du roi défunt en 1943. À l'arrivée des communistes, moins d'un an après sa mort, toute trace liée au règne du monarque est détruite. Le panneau disparaît aussi. Cinquante ans plus tard, en 1993, son auteur, Hovaguim Hovaguimian, sculpteur sur bois, découvre par hasard au Monastère de Rila (lieu d'enterrement du roi Boris) son œuvre qu'il restaure. Lors de sa visite au musée, la princesse Maria-Louisa, particulièrement émue par cette oeuvre rendant hommage à son père, a personnellement salué l'artiste. Nous avons pu admirer à notre tour dans les salons de l'exposition un autre chef d'oeuvre de la carrière artistique de M. Hovaguimian - un cabinet en noyer massif avec des incrustations en nacres multicolores et des fils de cuivre.

Pour conclure, on peut dire que la communauté arménienne de Bulgarie a traversé les siècles en sauvegardant son identité, grâce à l'amitié qui la lie au peuple bulgare.

**Annie Pilibossian
pour l'ACAM**

**Musée national ethnographique
Académie bulgare des Sciences**
Place Alexandre Batemberg
1000 Sofia (Bulgarie)
Tél. + 359 2 881 974
Fax + 359 2 814 038

Les Arméniens de Bulgarie

Une petite communauté solidaire.

Flux migratoires

Sur le plan historique et d'après les archives nationales bulgares conservés jusqu'à nos jours, on distingue **trois principaux flux migratoires** d'Arméniens vers les terres bulgares (entre la mer Noire, la Turquie, la Grèce, la Yougoslavie et la Roumanie).

Les plus anciennes colonies arméniennes se seraient installées sur ces terres à partir du Ve siècle, à l'époque de l'empire byzantin.

La deuxième vague de migration date du XVIe - XVIIe siècles, à l'époque de l'Empire ottoman. La Bulgarie, annexée en 1396, fait partie de l'empire jusqu'en 1878. L'arrivée massive des émigrants est due à l'exil forcé, à la famine, aux épidémies qui sévissent en Arménie orientale et occidentale.

Progressivement, des communautés arméniennes se forment dans les grandes villes, notamment à Sofia, à Roussé, à Choumène, à Haskovo. Dans presque toutes ces villes, les Arméniens bâtissent des églises, avec des écoles attenantes. Ils tiennent des commerces, travaillent dans l'artisanat.

À la libération de la Bulgarie de l'occupation ottomane en 1878 et avec la promulgation de la Constitution de Tarnovo, les Arméniens se voient attribuer le statut de **communauté autonome** avec des avantages sociaux non négligeables.

Dans cette atmosphère propice commence le troisième flux migratoire vers les villes bulgares. Suite aux massacres en Arménie occidentale entre 1894-1896, organisés par le sultan Abdul Hamid II, plus de 300 000 Arméniens trouvent la mort. 20 000 réfugiés arrivent d'Istanbul et de ses environs, amassés sur des bateaux, accueillis avec sympathie et compassion de la part des autorités, ainsi que de la population locale.

Dernière arrivée massive

La dernière vague d'émigration, la plus massive a lieu en 1922, conséquence de la guerre gréco-turque. Le gouvernement de Kemal Atatürk, victorieux, en-

treprend le nettoyage énergétique de toute présence chrétienne en Thrace et en Asie Mineure.

Le petit nombre d'Arméniens survivants du génocide de 1915-1918, à peine rentrés chez eux, se voient obligés de nouveau à abandonner leurs foyers et leurs biens. Alors, ils trouvent asile en Bulgarie, seul pays européen, dont le gouvernement, avec la bénédiction du roi Boris III (dernier roi en exercice), autorise l'ouverture de ses frontières avec la Turquie, afin d'accueillir 25 000 rescapés. En 1926 sur le territoire du pays vivent 36 000 Arméniens.

Liens communautaires

Entre la fin du XIXe et le début du XXe siècles la vie communautaire est bien organisée. L'église apostolique arménienne, les écoles et la cellule familiale jouent un rôle incontournable pour la sauvegarde de l'identité nationale. Les partis politiques traditionnels arméniens tiennent eux-aussi une part importante dans la vie de la communauté. Plusieurs associations à caractère social ou caritatif sont créées - Croix Rouge, Union des Femmes arméniennes, Comité d'aide à l'Arménie, UGAB, HOM, Homenetmen. Leur priorité absolue est de venir en aide aux émigrés orphelins.

Parallèlement, fonctionnent des organisations culturelles. Le scoutisme est bien organisé et développé. Il est important de noter aussi la grande diversité des journaux, des magazines, des brochures, près de 200, publiés pendant la période 1884-1944. Leur publication est assurée grâce aux imprimeries arméniennes et aux maisons d'éditions comme Balkanian mamoul, Paros ou Massis. Pour compléter le tableau, signalons l'existence de deux banques, Asparez à Plovdiv et Trakia à Sofia.

Régime communiste

Sous le régime communiste soviétique, entre 1944 et 1989 toutes les organisations sont dissoutes, leur diversité est amenée à sa plus simple expression, con-

trôlée par l'unique organisation créée pour la circonstance - « Erévan ». Après les changements démocratiques de 1989, survenus dans tous les pays de l'ex-bloc soviétique, l'église apostolique arménienne reprend son rôle de réunificateur. L'école rouvre ses portes à Plovdiv et dans les autres villes, l'Université de Sofia accueille la faculté des lettres arméniennes. Une majeure partie des anciennes organisations recommencent à fonctionner librement.

Aujourd'hui

Aujourd'hui en Bulgarie vivent près de 13 000 Arméniens. Ils ont réussi l'intégration dans la vie économique, sociale et culturelle de leur pays d'adoption, tout en conservant leur identité, grâce au rôle primordial et incontournable de la cellule familiale, ainsi qu'à la solidarité de la vie communautaire, tous deux imprégnés du souvenir intarissable de la patrie, de la foi, de la langue et des traditions séculaires.

Annie Pilibossian

Pour plus de détails sur la vie de la communauté arménienne de Bulgarie, on lira avec profit le numéro 49 du mensuel *Nouvelles d'Arménie Magazine*.

Au Salon d'automne

Le Salon d'automne a ouvert ses portes le 13 novembre dernier à l'Espace Eiffel-Branly, sous le haut patronage de Madame Nicole Fontaine, Présidente du Parlement européen. Pour sa 98^e édition, où l'Europe était à l'honneur, cette manifestation artistique de renommée internationale a rendu hommage au peintre Carzou (Carnig Zouloumian) récemment décédé (cf. Bulletin précédent, p.3). En effet, deux de ses œuvres étaient mises en évidence à l'entrée.

Entre autres artistes de renom, signalons la participation de notre amie ASILVA (présidente d'Ariane Essor) à cette exposition.

Achod Malakian, un octogénaire forcément vert

Un auteur prolifique.

En entrant le 6 décembre 2000 sous la Coupole, vêtu de son habit vert, Henri Verneuil, le réalisateur de Mélodie en sous-sol et du Clan des Siciliens, s'est certainement souvenu du long chemin parcouru : du marseillais Quai de la Joliette au parisien Quai Conti.

Né en 1920 à Rodosto, en Turquie, le futur cinéaste, qui a dirigé les plus grands stars et enchaîné les succès populaires avec Jean Gabin, Fernandel, Jean-Paul Belmondo et Alain Delon, a certainement évoqué son arrivée à Marseille, par un froid matin de décembre, tout ce chemin parcouru par un petit réfugié ne parlant pas un mot de français et fuyant les massacres d'Arméniens en Turquie.

Occupant désormais le fauteuil du peintre Yves Brayer, Henri Verneuil est élu dans la section « création artistique, dans le cinéma et l'audiovisuel ». Il va donc rejoindre à l'Académie des Beaux-Arts les cinéastes Gérard Oury, Pierre Schoendoerffer et Roman Polanski. En attendant l'arrivée en janvier de Jeanne Moreau... C'est « la dernière page d'une modeste histoire d'intégration, une intégration à la française, car je garde intacts tous les éléments de ma première culture et la deuxième devient un enrichissement. Arménien je reste, et plus français que moi tu meurs », proclame cet octogénaire forcément vert.

« Et pourtant, pas une seconde je n'oublie mes origines, dit-il. Je parle arménien, je chante même en arménien littéraire la messe, qui dure trois heures ». S'il garde le contact avec l'Arménie, il n'est jamais revenu en Turquie, « le pays qui a massacré 1,5 millions d'Arméniens, dont une grande partie de ma famille ».

Henri Verneuil est heureux que le Sénat ait reconnu, le mois dernier, le génocide arménien : « C'est énorme et le monde entier finira par le reconnaître ».

Souvenirs d'enfance

Le réalisateur a longuement évoqué ses souvenirs d'enfance dans ses deux derniers films *Mayrig* et *588 Paradis*. *Mayrig* (maman en arménien) fut à l'origine un livre, écrit après la mort de sa mère et traduit dans 37 langues. « Je pensais que ça n'intéresserait personne, à l'époque où il y a des gens qui chantent NTM. Je me suis rendu compte que ce n'était pas si démodé que ça ». « Mes parents n'auront pas vu l'Académie, mais ils auront vu la moitié du parcours », dit-il en évoquant une famille où l'on s'aimait d'un « amour absolu ».

Conteur oriental

Pour faire plaisir à son père, le jeune Achod Malakian est d'abord devenu ingénieur des Arts et Métiers. « Mais je n'avais aucun don pour ça, j'étais mauvais en maths ». En découvrant le cinéma, il a renoué avec la tradition du « conteur oriental. J'ai travaillé avec les plus grands scénaristes, Michel Audiard, Henri Jeanson, mais aucun n'arrivait à la cheville de mon père. C'est de lui que j'ai hérité cette envie de raconter des histoires ». « J'ai signé, se souvient-il aussi, mon premier contrat il y a 50 ans, le 20 novembre, avec Fernandel », qui deviendra son acteur fétiche dans *La Vache et le prisonnier* ou *Le Mouton à cinq pattes*. Puis ce furent cinq films avec Gabin (dont *Un Singe en hiver* d'après le chef-d'œuvre d'Antoine Blondin, et *Mélodie en sous-sol*), six avec Belmondo (notamment *Week-end à Zuydcoote*), trois avec Alain Delon (dont bien sûr *Le Clan des Siciliens*), deux avec Anthony Quinn (*La 25e heure* et *La Bataille de San-Sebastian*)... Car Henri Verneuil a eu sa période hollywoodienne, et on a dit de lui qu'il était « le plus américain » des cinéastes français. Il a souvent été la cible de la critique - « surtout quand les films marchaient très bien ». Il avoue avoir été parfois blessé, mais « quand les cinq séances quotidiennes affichent complet, c'est le meilleur médicament ». Aujourd'hui, à 80 ans, Henri Verneuil a encore un film « prêt à tourner, un polar ». Mais « tout a

changé dans le financement, les chefs de grande maison passent leur vie dans les banques pour fusionner, c'est ce qu'ils appellent la mondialisation, Universal avec machin etc. Quand je faisais *Le Clan des Siciliens*, mon producteur s'appelait Zanuck. C'était une autre dimension ».

Les DNA, 6 décembre 2000

ARIANE-ESSOR au Casino de Biarritz

Du 3 au 13 novembre 2000, au Casino municipal de Biarritz, l'association internationale ARIANE-ESSOR a présenté une exposition ayant comme thème « Océan et autres images ».

Cette manifestation a été produite sous le haut patronage de M. Didier Borotra, Sénateur-Maire de Biarritz, avec le soutien de l'Association Internationale des Arts Plastiques, consultant près de l'UNESCO, et le partenariat de FEMMES 3000 PAYS BASQUE.

Près de 400 personnes étaient présentes à son vernissage, qui a eu lieu le Samedi 4 novembre 2000.

Le mérite de l'initiative et de l'organisation de cette manifestation revient à la présidente d'ARIANE-ESSOR, Mme Asilva Girardier. Des artistes de douze pays ont participé à cette exposition. Outre notre amie ASILVA, deux Arméniens étaient présents, Khatchik KAZAN (Kazandjian), membre du Conseil d'administration de l'ACAM, a présenté ses sculptures et Hagop KOUBESSERIAN, qui représentait le Canada, a exposé ses dessins.

Le Musée de la Croix-Rouge arrange l'histoire pour ne pas heurter les Etats

par Pierre Hazan

Le Temps (Genève), 26 octobre 2000

Bernard Koechlin a été nommé président du conseil de fondation d'un musée critiqué : il oublie le massacre des Arméniens et ne s'attarde guère sur le rôle du CICR pendant la Seconde Guerre mondiale.

Bernard Koechlin, l'ex-patron de la société de construction Zschokke, vient d'être désigné comme président du conseil de fondation du Musée de la Croix et du Croissant-Rouge. Il chapeautera un musée qui est secoué jusqu'à aujourd'hui par une crise d'identité profonde, tiraillé entre sa mission de promouvoir l'image de la Croix-Rouge et son aspiration à refléter une réalité historique.

Interrogations

Construit en fer et en béton pour symboliser le cadre brutal dans lequel opère la Croix-Rouge, le musée est fait pour susciter l'émotion, «quitte à ébranler ses visiteurs pour les pousser à l'action, que celle-ci se traduise par un don pécunier ou par un engagement dans la Croix-Rouge», ainsi que l'écrit la chercheuse Saskia Gesinus-Visser. Le musée suscite en revanche des interrogations sur la manière dont il aborde les événements historiques. Sur les parois figure «Le Mur du Temps», un calendrier des catastrophes naturelles et des conflits qui ont fait plus de 10 000 victimes par an. Ce «sismographe des drames de l'humanité» reflétait l'idée du fondateur de la Croix-Rouge, Henry Dunant, selon laquelle il fallait «accepter la guerre comme une fatalité malheureuse». Les conflits sont ainsi ravalés au rang de catastrophe sans cause précise, si ce n'est la mauvaise nature de l'homme. Cette approche permet au musée d'escamoter toute responsabilité politique et de gommer dans la foulée, non seulement la figure du bourreau, mais parfois aussi celle de la victime. La manière dont est traité le génocide arménien est emblématique. La seule mention est celle-ci: «1915, 1916 et 1917, Empire ottoman: massacres en Arménie». Qui a tué qui? Dans quel contexte?

Mystère. Nommé en 1998, l'actuel directeur du musée, Roger Mayou, qui souhaite «un musée positif, porteur d'espoir», explique: «Le Musée n'a pas vocation à dénoncer les Etats». Mais a-t-il vocation à faire disparaître les victimes, dont on ne sait plus qui elles sont? Comment écrire l'histoire... sans faire de l'histoire?

Pressions habituelles

Jacques Hainard, membre du Conseil de fondation du Musée de la Croix-Rouge et muséographe lui-même, reconnaît «la difficulté du musée et son ambivalence à évoquer des événements historiques devant les pressions des Etats et du CICR». En l'espèce, dès l'ouverture du musée en 1988, les autorités turques avaient fait pression via la Confédération helvétique et le CICR pour enlever ce maigre rappel historique. «Ankara avait même menacé un temps de fermer l'accès aux prisons turques au CICR», raconte Jean-Pierre Gaume, qui fut conservateur du Musée avant de s'en aller en désaccord avec la ligne adoptée. Dans le dernier et très beau catalogue publié en 1999, aucune mention du génocide, ni même de massacres d'Arménienne figure.

Seconde Guerre mondiale

S'agissant de la Seconde Guerre mondiale, là encore, la présentation dans l'exposition permanente y est pour le moins cursive. Certes, des photos de libération des camps et même une tenue de déporté sont présentes dans le Musée, mais dans l'exposition permanente, pas un mot n'est soufflé sur l'absence de dénonciation publique observée par le CICR face à l'extermination des Juifs et des Tziganes, alors que le CICR a, lui, ouvert largement ses archives depuis 1996.

Comme si la Croix-Rouge avait deux versions officielles de sa propre histoire. L'une, sommaire pour le commun des mortels au Musée, et une autre, sérieuse, réservée à une élite au CICR.

En fait, depuis la création du Musée, un débat de fond secoue les partisans d'une exposition permanente consen-

suelle et les partisans d'un musée historique toujours minorisés. Ce désaccord reflète l'ambiguïté de cette institution, officiellement «indépendante», tout en étant «au service du Mouvement de la Croix-Rouge».

Cela se traduit par le parti pris de jouer sur l'image et sur l'affect, en évitant toute problématisation, et se retrouve dans le nouvel espace réservé à «l'actualité», financé par les grandes banques. Il est composé de différents mobiles, y compris d'une réplique d'une minuscule cellule aux dimensions réelles, dans laquelle s'entassaient une quinzaine de pauvres hères. Le visiteur voit aussi des images sur les ravages des mines, sans savoir qui les produit, qui les utilise...

Histoire sublimée

Jean-Pierre Gaume estime que «le Musée occulte la douloureuse actualité pour proposer une vision techniciste, tronquée et publicitaire de l'humanitaire». Le scénographe Fabrizio Sabelli note: «C'est une histoire sublimée que présente le Musée de la Croix-Rouge».

La réflexion est écartée pour laisser la place à la mise en scène du mythe humanitaire. C'est davantage un lieu de culte de l'humanitaire qu'un musée». Cela n'a rien de déshonorant, pour autant que le Musée n'ait pas la prétention de «rappeler les faits», tout en gommant simultanément certains pans de l'histoire.

Pierre Hazan

Avec l'accord du rédacteur en chef
Eric Hoesli

Le Temps

Place de Cornavin
Case postale 2570
1211 Genève 2
tél. (+41 22) 799.58.58
fax. (+41 22) 799.58.59
e-mail info@letemps.ch
www.letemps.ch